

S/c de Mme Pommat, proviseure du lycée Joliot Curie
A Mme Charline Avenel, rectrice de l'académie de
Versailles
A Mme Dominique Fis, directrice académique des services
départementaux de l'Education Nationale du 92

A Nanterre le 5 septembre,

Objet : Demande de réintégration immédiate de M. Terada

Nous apprenons avec stupeur ce matin la suspension à titre conservatoire de notre collègue Kai TERADA, pour une durée de quatre mois. Cette suspension lui a été notifiée par écrit, personne au sein de vos services n'ayant reçu préalablement monsieur Terada.

Réunis en assemblée générale en salle des personnels l'écrasante majorité des collègues présents se sont aussitôt mis en grève en ce jour de rentrée. Nous exigeons que notre collègue Kai Terada soit immédiatement informé de la raison de sa suspension.

Nous exigeons la réintégration immédiate de notre collègue. En quoi sa présence au lycée, face aux élèves, peut elle représenter la moindre menace ?

Nous sommes profondément choqués par les méthodes employées, indignes, qui ressemblent fort à une répression syndicale.

Nous apportons notre soutien inconditionnel à notre collègue, Kai Terada.

Les collègues du lycée Joliot Curie réunis en assemblée générale.